ÉCOLE SUISSE D'OSTÉOPATHIE POUR ANIMAUX

ESOPA présente

DEVENIR OSTÉOPATHE POUR ANIMAUX

La formation professionnelle initiale en ostéopathie animale

Votre parcours pour faire de votre passion un métier



www.esopa.ch

info@esopa.ch

VOLÉE 2027 - 2032

Eva Huguelet
Malika Bolle

LA FORMATION

L'ESOPA propose une formation professionnelle initiale en ostéopathie animale, destinée aux futur·e·s ostéopathes non-vétérinaires en Suisse.
En tant qu'établissement privé de formation supérieure, notre école accueille des profils variés : des personnes qui souhaitent se lancer dans une nouvelle voie après leurs études, comme celles qui envisagent une reconversion professionnelle.

Cette formation s'adresse avant tout aux personnes passionnées par les animaux, leur santé et leur bien-être, qui souhaitent faire de cette passion leur métier. Elle leur permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour pratiquer l'ostéopathie animale de manière professionnelle, sans avoir à suivre au préalable un cursus en médecine vétérinaire.

NOS VALEURS

Nous avons à cœur de proposer une formation complète, exigeante et de qualité, qui donne à chaque étudiant·e les connaissances et les outils nécessaires pour exercer ce métier avec compétence, confiance et responsabilité.
Notre objectif est de former des ostéopathes capables d'intervenir en première intention auprès des animaux, mais aussi de les accompagner dans la construction d'une activité professionnelle solide et durable. Nous souhaitons ainsi que chacun·e puisse se lancer sereinement dans cette profession et trouver sa place sur le marché du travail.

LES OBJECTIFS DE FORMATION EN BREF

1ÈRE ANNÉE

- Acquérir une base solide en sciences fondamentales et en anatomie fonctionnelle des animaux étudiés (vache, cheval, chien et chat)
- Comprendre les principes de l'ostéopathie animale et ses applications.
- Se familiariser avec les notions de biomécanique.
- Expérimenter les bases de la palpation, de la mobilisation de grands segments et de l'écoute ostéopathique.

2ÈME ANNÉE

- Acquérir une base solide en physiologie des systèmes des animaux.
- Apprendre la base des techniques structurelles et viscérales appliquées aux animaux
- Maîtriser la biomécanique du quadrupède et effectuer un bilan locomoteur
- Perfectionnement des compétences pratiques en palpation du système musculosquelettique et viscéral.

3ÈME ANNÉE

- Acquérir les connaissances nécessaires en médecine vétérinaire générale et en diagnostic différentiel.
- Approfondir les techniques structurelles et viscérales.
- Développer des compétences cliniques et le raisonnement ostéopathique.

4ÈME ANNÉE

- Maîtriser les techniques correctives en approche structurelle et viscérale.
- Approfondir les compétences cliniques et le raisonnement ostéopathique dans les pathologies locomotrices et viscérales complexes et développer une expertise dans la gestion des pathologies neurologiques.
- Introduction à l'ostéopathie crânienne, tests et corrections.
- Aborder les aspects éthiques et déontologiques de la pratique ostéopathique.

5ÈME ANNÉE

- Devenir autonome dans la gestion des cas cliniques complexes.
- Se préparer à l'entrée dans la vie professionnelle, avec un focus sur la gestion d'entreprise et les aspects pratiques de la profession.
- Finaliser le travail de fin d'étude afin de développer des compétences pointues dans un domaine spécifique et de démontrer la capacité à développer et mener une réflexion ostéopathique.

STAGES PROFESSIONNELS

1ÈRE ANNÉE

- Stages d'observation en structure animalière – 6 jours

Objectifs :

- découvrir les milieux animaliers inconnus par l'élève (chenil, chatterie, écuries, exploitations bovine / ovine / caprine)
- commencer à développer un réseau dans le futur secteur d'installation

2ÈME ANNÉE

- Stages d'observation avec professionnel·les du monde animalier (maréchaux, pareurs, dentistes, toiletteur·euses, spécialistes du comportement, etc) – 6 jours

Objectifs :

- découvrir les corps de métiers collaborant avec l'ostéopathe animalier
- continuer à développer un réseau dans le futur secteur d'installation
- se familiariser avec leur méthode et jargon spécifique

3ÈME ANNÉE

- Stages d'observation en structure vétérinaire - 9 jours
 - cabinet petits animaux - 3 jours
 - cabinet bovin - 3 jours
 - cabinet équin - 3 jours

Objectifs :

- découvrir la prise en charge vétérinaires des pathologies typiques de chaque espèce
- se familiariser avec la méthode et le jargon vétérinaire
- enrichir un réseau local en vue de l'installation

4ÈME ANNÉE

- Stages d'observation avec ostéopathes pour animaux diplômé·es - 9 jours

Objectifs :

- découvrir la prise en charge de terrain
- échanger avec l'ostéopathe professionnel·le installé·e sur son quotidien
- réfléchir à sa vision et son projet professionnel

5ÈME ANNÉE

- Stages d'observation avec ostéopathes pour animaux diplômé·es - 15 jours

Objectifs :

- enrichir sa connaissance de la prise en charge de terrain
- échanger avec l'ostéopathe installé·e sur son quotidien
- affiner sa vision et son projet professionnel

COÛT DE LA FORMATION

Le coût total de la formation s'élève à CHF 60'000.00, soit 12'000.- par année divisé en trois échéances trimestrielles. Les paiements sont répartis de la façon suivante:

1ÈRE ANNÉE

- CHF 1000.- afin de valider l'inscription définitive
- CHF 3000.- au 31 août 2027
- CHF 4000.- au 31 décembre 2027
- CHF 4000.- au 31 mars 2028

2ÈME ANNÉE

- CHF 4000.- au 31 août 2028
- CHF 4000.- au 31 décembre 2028
- CHF 4000.- au 31 mars 2029

3ÈME ANNÉE

- CHF 4000.- au 31 août 2029
- CHF 4000.- au 31 décembre 2029
- CHF 4000.- au 31 mars 2030

4ÈME ANNÉE

- CHF 4000.- au 31 août 2030
- CHF 4000.- au 31 décembre 2030
- CHF 4000.- au 31 mars 2031

5ÈME ANNÉE

- CHF 4000.- au 31 août 2031
- CHF 4000.- au 31 décembre 2031
- CHF 4000.- au 31 mars 2032

DATES DES MODULES 2027 - 2028

Afin de permettre à chacun·e de suivre la formation dans les meilleures conditions, nous avons opté pour un rythme de deux jours de cours par semaine. Cette organisation permet de mieux répartir la charge de travail et de ménager des temps de récupération entre les modules, qui sont particulièrement intensifs.

Les jours de cours étant fixes et réguliers, il est plus facile d'anticiper et d'organiser son activité professionnelle en parallèle de la formation. Le calendrier est également conçu en tenant compte des vacances scolaires du canton de Fribourg.

- 30 et 31 août 2027
- 6 et 7 septembre 2027
- 13 et 14 septembre 2027
- 20 et 21 septembre 2027
- 27 et 28 septembre 2027
- 4 et 5 octobre 2027
- 11 et 12 octobre 2027
- 18 et 19 octobre 2027
- 1 et 2 novembre 2027
- 8 et 9 novembre 2027
- 15 et 16 novembre 2027
- 22 et 23 novembre 2027
- 29 et 30 novembre 2027
- 6 et 7 décembre 2027
- 13 et 14 décembre 2027
- 20 et 21 décembre 2027
- 10 et 11 janvier 2028
- 17 et 18 janvier 2028
- 24 et 25 janvier 2028
- 31 janvier et 1er février 2028
- 7 et 8 février 2028
- 14 et 15 février 2028
- 21 et 22 février 2028
- 6 et 7 mars 2028
- 13 et 14 mars 2028
- 20 et 21 mars 2028
- 27 et 28 mars 2028
- 3 et 4 avril 2028
- 10 et 11 avril 2028
- 24 et 25 avril 2028
- 1 et 2 mai 2028
- 8 et 9 mai 2028
- 15 et 16 mai 2028
- 22 et 23 mai 2028
- 29 et 30 mai 2028
- 5 et 6 juin 2028
- 19 et 20 juin 2028 (examens)
- 26 et 27 juin 2028 (examens)

ÉCOLE SUISSE D'OSTÉOPATHIE POUR ANIMAUX (ESOPA) SÀRL

www. esopa.ch
info@esopa.ch

Dossier de présentation de la formation initiale en ostéopathie pour animaux
version novembre 2026